



No de résolution  
ou annotation

## PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2019, 20 heures, à la salle communautaire sise au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

### Sont présents :

Anik Bois  
Don Saliba

Odette Hébert  
Jean-François David

Madame Chantal Crête a motivé son absence.  
Monsieur Gilles Ladouceur a motivé son absence.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Lisane Fuoco, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

---

### L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

#### 1. CONSEIL

Mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Ouverture de la séance.
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2019.
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2019.
- 1.5 Déclaration des intérêts pécuniaires.
- 1.6 Reconnaissance aux employés.
- 1.7 Offre de services – Système d'alerte à la population.
- 1.8 Demande de financement récurrent aux municipalités de la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation.
- 1.9 Demande d'aide financière pour l'organisation du Noël des enfants du Comité des sports et loisirs de Chénéville.
- 1.10 Demande de dons et commandites du Club Chénéd'Or – Fadoq.
- 1.11 Demande d'aide financière de la Banque Alimentaire Petite-Nation.
- 1.12 Demande d'appui du Comité Régional Troisième Âge Papineau.
- 1.13 Demande d'aide financière 2019-2020 du Club Quad Petite-Nation.
- 1.14 Renouvellement de la cotisation de l'UMQ.
- 1.15 Demande de lettre d'appui de la municipalité de Duhamel pour le Sentier national La Route des Zingues.
- 1.16 Don à une fondation à la suite du décès de la mère d'une employée de la municipalité.

#### 2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.2 Dépôt de la correspondance - Voir Annexe C.
- 2.3 Demande de madame Nathalie Gamet pour participer à un webinaire sur la renouée du Japon.
- 2.4 Migration à Office 365 et conformité à Windows 10 Pro.

#### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 4. GESTION FINANCIÈRE

- 4.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre et des salaires pour la période du 15 septembre au 19 octobre 2019.



No de résolution  
ou annotation

4.2 Dépôt des états comparatifs.

5. **COMMUNICATIONS**

5.1 Mot du maire – suivi mensuel relatif aux rencontres et comités.

6. **INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

6.1 Adoption du Plan de sécurité civile en cas de sinistre.

6.2 Formation Pompier 1 pour deux pompiers – messieurs Steeve Turpin et Antoine Hamoui.

7. **TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

7.1 Permanence de monsieur Olivier Blais.

7.2 Permanence de monsieur Steeve Turpin.

7.3 Demande de remboursement des frais de scolarité pour le permis d'apprenti pour un employé au service des Travaux publics.

7.4 Service de débroussaillage – Automne 2019.

8. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

8.1 Dépôt du compte rendu du CCU du 4 octobre 2019.

8.2 Dépôt du compte rendu du CCE du 23 octobre 2019.

8.3 Dépôt du rapport de consultation du 6 juillet et du 24 août 2019.

8.4 Dérogation mineure au 124, rue du Pavillon.

8.5 Demande de prolongation du délai/d'un nouveau délai imparti par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour l'adoption des règlements de concordance.

8.6 Activité de formation pour les membres du conseil et du CCU.

9. **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE**

9.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du CDDÉ du 7 octobre 2019.

10. **ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**

10.1 Lac-Simon célèbre Noël.

10.2 Location de la roulotte pour le patin.

11. **POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

12. **DIVERS**

12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. **PAROLE AU PUBLIC**

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. **CONSEIL**

Le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1.1 **Ouverture de la séance**

308-11-2019  
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Odette Hébert  
Et résolu

D'ouvrir la séance à 20 heures.



No de résolution  
ou annotation

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

**309-11-2019**  
**Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par Madame Odette Hébert**  
**Et résolu**

**QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que déposé.**

**ADOPTÉE à l'unanimité.**

**1.3 Adoption du procès-verbal**

**310-11-2019**  
**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2019 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Madame Anik Bois**  
**Et résolu**

**QUE** la lecture du procès-verbal du 4 octobre 2019 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2019**

**311-11-2019**  
**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2019 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Madame Anik Bois**  
**Et résolu**

**QUE** la lecture du procès-verbal du 20 octobre 2019 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.5 Déclaration des intérêts pécuniaires**

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe a transmis à tous les élus un formulaire pour la déclaration des intérêts pécuniaires qu'ils doivent déposer annuellement.

Elle indique que tous les élus ont déposé le formulaire dûment rempli.

**1.6 Reconnaissance aux employés**

**312-11-2019**  
**Reconnaissance aux employés**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil désirent organiser un souper de reconnaissance pour les employés municipaux le 19 décembre 2019;

**EN CONSÉQUENCE :**



No de résolution  
ou annotation

**Il est proposé par Madame Anik Bois  
Et résolu**

**QUE** le Conseil autorise une dépense estimée à 2 500 \$, plus les taxes applicables, pour le souper de reconnaissance aux employés et que cette somme soit prise à même le poste budgétaire 02-11000-493.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.7 Offre de services – Système d'alerte à la population**

**313-11-2019**

**Offre de services de Telmatik – Système d'alerte à la population**

**CONSIDÉRANT QU'**une subvention de 2 000 \$ a été accordée dans le cadre du volet 1 du programme d'aide financière pour le soutien des actions de préparation aux sinistres, dont les mesures afin de respecter le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

**CONSIDÉRANT QUE** l'une des actions visées dans la demande de subvention était la mise en place d'un système d'alerte à la population;

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Telmatik a fait une démonstration d'un système permettant d'aviser rapidement et efficacement les citoyens de façon simultanée en ayant recours aux méthodes suivantes :

- SMS (messagerie texte)
- Courriel
- Appel automatisé comprenant :
  - ◆ Lecture faite par synthèse vocale (TTS)
  - ◆ Option de laisser un message sur la boîte vocale
- Possibilité d'acheminement d'une alerte à partir d'un cellulaire

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Madame Odette Hébert  
Et résolu**

**QUE** l'offre de services reçue de Telmatik en date du 20 août 2019, pour l'implantation d'un système d'alerte à la population est acceptée, laquelle se décrit de la façon suivante :

DESCRIPTION	COÛT
Frais d'implantation : (frais uniques)	200,00 \$
Prix annuel MRC :	826,46 \$
Inclus :	
➤ Base de téléphone de Canada 411	
➤ Formation des employés	
➤ Mise à jour annuelle de la base de données	
➤ Service d'urgence disponible 24/7	

**ET QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-13000-341.

**ADOPTÉE à l'unanimité**



No de résolution  
ou annotation

**1.8 Demande de financement récurrent aux municipalités de la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation**

**314-11-2019**

**Demande de financement récurrent aux municipalités de la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation**

**CONSIDÉRANT QUE** la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation désire développer ses services et faciliter son équilibre budgétaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de soutien financier est récurrente pour 3 ans;

**CONSIDÉRANT QU'il y a** 265 membres inscrits de la municipalité de Lac-Simon;

**CONSIDÉRANT QUE** la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation demande un montant forfaitaire de 0.50 \$ par citoyen avec un maximum de 500 \$;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba  
Et résolu**

**QUE** le Conseil débourse 500 \$ à la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation;

**ET QUE** cette dépense soit appliquée au budget de l'année 2020, au poste 02-19000-970.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.9 Demande d'aide financière pour l'organisation du Noël des enfants du Comité des sports et loisirs de Chénéville**

**315-11-2019**

**Demande d'aide financière pour l'organisation du Noël des enfants du Comité des sports et loisirs de Chénéville**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité des sports et loisirs de Chénéville organise une journée « Noël des enfants », le 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 13 heures;

**CONSIDÉRANT** la demande reçue du Comité pour une aide financière servant à l'achat des cadeaux pour les enfants de 0 à 12 ans de Lac-Simon;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Madame Anik Bois  
Et résolu**

**QUE** le Conseil autorise une contribution financière de 750 \$ pour le Noël des enfants à être versée au Comité des sports et loisirs de Chénéville;

**ET QUE** cette dépense soit appliquée au poste budgétaire 02-19000-970.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.10 Demande de dons et commandites du Club Chénéd'Or - Fadoq**

**316-11-2019**

**Demande de dons et commandites du Club Chénéd'Or - Fadoq**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Club Chénéd'Or - Fadoq de Chénéville pour différentes activités au cours de l'année;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande a pour but d'améliorer l'offre faite aux membres du Club Chénéd'Or - Fadoq;

**EN CONSÉQUENCE :**



No de résolution  
ou annotation

**Il est proposé par Madame Odette Hébert  
Et résolu**

**QUE** le Conseil autorise le versement de 150 \$ au Club Chénéd'Or - Fadoq de Chénéville à titre d'aide financière pour soutenir les activités offertes aux membres pour l'année 2019-2020;

**QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-970.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.11 Demande d'aide financière de la Banque Alimentaire Petite-Nation**

**317-11-2019**

**Demande d'aide financière de la Banque Alimentaire Petite-Nation**

**CONSIDÉRANT QUE** la mission de Banque Alimentaire Petite-Nation est d'offrir gratuitement de l'aide alimentaire à la population défavorisée ou dans le besoin de la MRC de Papineau;

**CONSIDÉRANT QUE** le but de la guignolée prévue pour le 30 novembre est d'amasser des fonds pour la BAPN :

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David  
Et résolu**

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon débourse un montant de 500 \$ soit en deux versements, 250 \$ pour la demande d'aide financière et 250 \$ pour la guignolée du 30 novembre prochain;

**QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-970.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.12 Demande d'appui du Comité Régional Troisième Âge Papineau**

**318-11-2019**

**Demande d'appui du Comité Régional Troisième Âge Papineau**

**CONSIDÉRANT QUE** la mission du Comité Régional Troisième Âge Papineau est de prévenir l'isolement et la solitude des aînés et favoriser leur bien-être;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité Régional Troisième Âge Papineau offre des services tels qu'accompagner les aînées dans certaines démarches, les référer aux ressources existantes, remplir des formulaires, des déclarations d'impôts, etc.;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba  
Et résolu**

**QUE** la municipalité de Lac-Simon débourse un montant de 300 \$ au Comité Régional Troisième Âge Papineau;

**QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-970.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.13 Demande d'aide financière 2019-2020 du Club Quad Petite-Nation**

**319-11-2019**

**Demande d'aide financière 2019-2020 du Club Quad Petite-Nation**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande d'aide financière du Club Quad Petite-Nation;

**CONSIDÉRANT QU'il y a de plus en plus de quadistes et que les sentiers nécessitent de l'entretien et des réparations;**



No de résolution  
ou annotation

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David  
Et résolu**

**QUE** la municipalité de Lac-Simon débourse un montant de 250 \$ au Club Quad Petite-Nation;

**QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-970.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.14 Renouvellement de la cotisation de l'UMQ**

**320-11-2019  
Renouvellement de la cotisation de l'UMQ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Lac-Simon désire renouveler son adhésion auprès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ);

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Madame Odette Hébert  
Et résolu**

**QUE** la Municipalité de Lac-Simon renouvelle son adhésion pour l'année 2020 à l'UMQ pour un montant de 530,69 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** cette facture soit payée en janvier 2020 et que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130000-494.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.15 Demande de lettre d'appui de la municipalité de Duhamel pour le Sentier national La Route des Zingues**

**321-11-2019  
Demande de lettre d'appui de la municipalité de Duhamel pour le Sentier national La Route des Zingues**

**CONSIDÉRANT** la demande de la Municipalité de Duhamel pour signifier notre appui à une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air pour le sentier National La Route des Zingues;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a plusieurs utilisateurs de ses sentiers de la Municipalité de Lac-Simon;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Madame Anik Bois  
Et résolu**

**QUE** ce conseil transmette une lettre d'appui à la Municipalité de Duhamel dans le but de les appuyer dans leur demande de subvention.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.16 Don à une fondation à la suite du décès de la mère d'une employée de la municipalité**

**322-11-2019  
Don à une fondation à la suite du décès de la mère d'une employée de la municipalité**

**CONSIDÉRANT** le décès de la mère d'une employée de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE :**



No de résolution  
ou annotation

**Il est proposé par Madame Odette Hébert  
Et résolu**

**QUE** ce conseil accorde le versement d'un don de 100 \$ à une fondation selon le choix de l'employée;

**QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-970.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES**

**2.1 Dépôt des rapports administratifs**

Les rapports administratifs du mois d'octobre ont été déposés.

**2.2 Dépôt de la correspondance**

La correspondance du mois d'octobre a été déposée et le maire invite la directrice générale adjointe à faire la lecture des résumés préparés à cet égard.

**2.3 Demande de madame Nathalie Gamet pour participer à un webinaire sur la renouée du Japon**

**323-11-2019**

**Demande de madame Nathalie Gamet pour participer à un webinaire sur la renouée du Japon**

**CONSIDÉRANT QUE** la COMBEQ et la FQM offrent un webinaire consacré à l'une des plantes les plus envahissantes, la renouée du Japon;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'éliminer cette plante;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba  
Et résolu**

**QUE** le Conseil autorise madame Nathalie Gamet, adjointe au directeur du service d'urbanisme, à participer au webinaire sur la renouée du Japon le 19 novembre prochain d'une somme de 60,30 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-61000-454.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2.4 Migration à Office 365 et conformité à Windows 10 Pro**

**324-11-2019**

**Migration à Office 365 et conformité à Windows 10 Pro**

**CONSIDÉRANT** la migration des boîtes de courriel du serveur Zimbra de la MRC de Papineau vers notre console Office 365 Business Premium;

**CONSIDÉRANT QUE** 4 postes de travail doivent se prévaloir de Windows 10 Pro;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de DL Groupe Solutions informatiques pour déployer la migration;

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David  
Et résolu**

**QUE** le Conseil accorde l'offre de service à DL Groupe Solutions informatiques au montant de 7 302,18 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** cette dépense soit imputée aux différents postes budgétaires appropriés.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)**



No de résolution  
ou annotation

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

#### 4. GESTION FINANCIÈRE

##### 4.1 Adoption de la liste des chèques, des prélèvements et des salaires

**325-11-2019**

**Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre et des salaires pour la période du 15 septembre au 19 octobre 2019**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par Madame Odette Hébert  
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des sommes présentées aux listes suivantes :

- Liste des chèques pour le mois d'octobre, totalisant la somme de 143 932,77 \$ et portant les numéros 16241 à 16306;
- Liste des prélèvements totalisant la somme de 77 963,59 \$;
- Liste des salaires des employés pour la période du 15 septembre au 19 octobre 2019, pour un montant total de 104 779,43 \$;
- Liste des salaires des élus du mois d'octobre 2019 pour un montant total de 8 671,42 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

##### Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, la directrice générale adjointe atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Lisane Fuoco, directrice générale adjointe

##### 4.2 Dépôt des états comparatifs

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe a déposé auprès des membres du conseil les états comparatifs au 22 octobre 2019.

#### 5. COMMUNICATIONS

##### 5.1 Mot du maire – suivi mensuel relatif aux rencontres et comités

Monsieur le maire donne un résumé des rencontres auxquelles il a participé durant le mois d'octobre.

Il informe les citoyens présents qu'il y aura une guignolée le samedi 30 novembre prochain. Les dons et la collecte des denrées alimentaires seront remis à la Banque alimentaire de la Petite-Nation pour distribuer aux plus démunis.

Il invite les gens à donner généreusement pour que la Banque alimentaire puisse répondre aux besoins grandissants de la part de ceux et celles qui sont éprouvés.

Les élus et les pompiers s'occupent d'amasser ces denrées et nous avons besoin de la participation de bénévoles pour faire la guignolée. Ceux et celles qui sont intéressés peuvent se présenter à la caserne le 30 novembre à 8 h 15 pour les instructions et la répartition du territoire. Du café, des beignes seront servis.

#### 6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

##### 6.1 Adoption du Plan de sécurité civile en cas de sinistre

**326-11-2019**

**Adoption du Plan de sécurité civile en cas de sinistre**



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** le Plan de sécurité civile est conçu en fonction des risques de sinistres prévisibles et imprévisibles pouvant survenir sur le territoire de la Municipalité de Lac-Simon;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité se doit d'adopter le Plan de sécurité civile, déposé par son directeur du service en incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** les instances municipales doivent s'assurer en vertu du premier alinéa de l'article 194 de la *Loi sur la sécurité civile* que les diverses mesures de préparation aux sinistres établies sont consignées dans le Plan de sécurité civile de la municipalité en application avec les Règlements sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Jean-François David  
Et résolu

**QUE** ce conseil adopte le Plan de sécurité civile tel que déposé;

**QUE** ledit Plan soit affiché sur le site internet de la municipalité dans une version abrégée;

**ET QU'**une copie du plan et la résolution soient transmises au ministère de la Sécurité publique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**6.2 Formation Pompier 1 pour deux pompiers – messieurs Steeve Turpin et Antoine Hamoui.**

**327-11-2019**

**Formation Pompier 1 pour deux pompiers**

**CONSIDÉRANT QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**CONSIDÉRANT QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Lac-Simon désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Jean-François David  
Et résolu

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lac-Simon prévoit les formations d'un (1) pompier pour le programme de formation « Pompier 1 » pour monsieur Antoine Hamaoui et d'un (1) pompier pour le programme de formation dans le groupe 1-18



No de résolution  
ou annotation

pour monsieur Steeve Turpin pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ET QUE** la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Papineau, en conformité avec l'article 6 du Programme.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

**7.2 Permanence de monsieur Olivier Blais**

**328-11-2019**  
**Permanence de monsieur Olivier Blais**

**CONSIDÉRANT** la résolution 129-05-2019 - Engagement - chef de service et journalier au service des Travaux publics;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Olivier Blais est entré en fonction le 6 mai 2019 à titre de journalier-manœuvre au service des Travaux publics et que le Conseil prévoyait une période de probation de 6 mois, celle-ci venant à terme en novembre 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de monsieur Thierry Désormeaux, directeur au service des Travaux publics;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba**  
**Et résolu**

**QUE** le Conseil accorde à monsieur Olivier Blais sa permanence au poste de journalier-manoeuvre au service des Travaux publics de la Municipalité de Lac-Simon à compter du 6 novembre 2019;

**QU'il** bénéficie des avantages sociaux prévus à la Politique des ressources humaines;

**ET QUE** sa rémunération soit ajustée à compter de cette date selon l'échelle salariale en vigueur.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**7.3 Permanence de monsieur Steeve Turpin**

**329-11-2019**  
**Permanence de monsieur Steeve Turpin**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 116-04-2019 - Création d'un nouveau poste - « chef d'équipe » au Service des travaux publics;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Steeve Turpin est entré en fonction le 6 mai 2019 à titre de Chef d'équipe au service des Travaux publics et que le Conseil prévoyait une période de probation de 6 mois, celle-ci venant à terme en novembre 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de monsieur Thierry Désormeaux, directeur au service des Travaux publics;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David**  
**Et résolu**

**QUE** le Conseil accorde à monsieur Steeve Turpin sa permanence au poste de chef d'équipe au service des Travaux publics de la Municipalité de Lac-Simon à compter du 6 novembre 2019;

**ET QUE** sa rémunération soit ajustée à compter de cette date selon l'échelle salariale en vigueur.



No de résolution  
ou annotation

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**7.4 Demande de remboursement des frais de scolarité pour le permis d'apprenti pour un employé au service des Travaux publics**

**330-11-2019**

**Demande de remboursement des frais de scolarité pour le permis d'apprenti pour un employé au service des Travaux publics**

**CONSIDÉRANT QU'un employé du Service des Travaux publics a suivi un cours pour le permis d'apprenti de classe 3 complet à l'École des Routiers Pro-Cam Hull (Camion);**

**CONSIDÉRANT QU'une entente est prévue entre la Municipalité de Lac-Simon et l'employé numéro 03-0048;**

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba  
Et résolu**

**QUE le Conseil autorise de rembourser les frais de scolarité de 1 895 \$, plus les taxes applicables, payable à l'employé numéro 03-0048, et ce, suivant l'entente entre la Municipalité de Lac-Simon et l'employé numéro 03-0048;**

**QUE cette dépense s'applique au poste budgétaire 02-3200-454.**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**7.5 Service de débroussaillage - Automne 2019**

**331-11-2019**

**Service de débroussaillage - Automne 2019**

**CONSIDÉRANT QU'il est important d'entretenir les bordures des routes;**

**CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du service des Travaux publics;**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba  
Et résolu**

**QUE le Conseil autorise une dépense de 4 250 \$, plus les taxes applicables, pour des services de débroussaillage des abords de routes et autres, par la compagnie Service de débroussaillage Ménard Enr;**

**QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-32000-521.**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**8.1 Dépôt du compte rendu du CCU du 4 octobre 2019**

Le compte rendu du CCU du 4 octobre a été déposé aux membres du conseil pour consultation.

**8.2 Dépôt du compte rendu du CCE du 23 octobre 2019**

Le compte rendu du CCE du 23 octobre a été déposé aux membres du conseil pour consultation.

**8.3 Dépôt du rapport de consultation du 6 juillet et du 24 août 2019**

Les rapports de consultation du 6 juillet et du 24 août 2019 ont été déposés aux membres du conseil pour analyse. Les rapports seront déposés sur le site internet de la Municipalité.



No de résolution  
ou annotation

#### 8.4 Dérogation mineure au 124, rue du Pavillon

Suivant cette présentation, Monsieur le Maire invite les gens qui souhaitent s'exprimer concernant cette demande à le faire.

**332-11-2019**

**Dérogation mineure au 124, rue du Pavillon**

**CONSIDÉRANT QUE** la propriétaire de l'immeuble sis au 124, rue du Pavillon, a déposé la demande de dérogation mineure 2019-0015 visant à permettre l'implantation d'un garage accessoire à l'habitation qui :

- empièterait de deux (2) mètres dans la marge arrière de trois (3) mètres;
- empièterait de deux (2) mètres dans une des marges latérales de trois (3) mètres;
- ne respecterait pas la distance minimale entre le bâtiment accessoire et le bâtiment principal visée à l'article 109 du *Règlement de zonage U-12*;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande a fait l'objet d'un avis public publié dans le journal La Petite-Nation, édition du 16 octobre 2019, et qu'il a également été affiché aux deux endroits désignés par le Conseil en plus d'être expédié par la poste aux voisins immédiats, conformément à la résolution 299-10-2019;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ont étudié la demande et recommandent au Conseil de ne pas autoriser la dérogation;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Jean-François David  
Et résolu

**QUE** le Conseil endosse la recommandation faite par le CCU et refuse la demande de dérogation mineure 2019-0015.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 8.5 Demande d'un délai imparti par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour l'adoption des règlements de concordance

**333-11-2019**

**Demande d'un délai imparti par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour l'adoption des règlements de concordance**

**CONSIDÉRANT** le règlement numéro 159-2017 édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Papineau, entré en vigueur le 21 février 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC de Papineau doit, dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur du SADR, adopter tout règlement de concordance, conformément à l'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU);

**CONSIDÉRANT QUE** la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut prolonger, à la demande de la Municipalité, un délai ou un terme que lui impartit la LAU pour l'adoption de ses règlements de concordance ou de la révision du plan et des règlements, si ce délai n'est pas expiré ou si ce terme n'est pas accompli, conformément à l'article 239 de ladite Loi;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Lac-Simon a commencé le processus de révision de son plan et de ses règlements d'urbanisme prévu à l'article 110.3.1 de la Loi et travaille avec un consultant sur ce dossier, mais prévoit ne pas pouvoir les adopter avant la date du deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur du SADR de la MRC de Papineau, soit le 21 février 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** des consultations publiques en amont de la révision du plan et des règlements d'urbanisme ont eu lieu les 6 et 14 juillet ainsi que les 3 et 24 août derniers, plusieurs dizaines de citoyens y ayant participé;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs enjeux environnementaux (comme la gestion des eaux pluviales) et de cohabitation des usages (comme la présence grandissante de



No de résolution  
ou annotation

résidences de tourisme) suscitent des inquiétudes légitimes dans la population et que la réglementation actuelle est inadéquate pour les résoudre;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité travaille sur une planification pour les 15 prochaines années, justifiant que le Conseil municipal prenne le temps nécessaire afin que les décisions qu'il rendra le soient dans l'intérêt collectif;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par Madame Odette Hébert  
Et résolu**

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lac-Simon demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de lui accorder un délai supplémentaire de 60 jours pour l'adoption de ses règlements de concordance à la suite de l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Papineau, conformément aux dispositions de l'article 239 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **8.6 Activité de formation pour les membres du conseil et du CCU**

**334-11-2019**

**Activité de formation sur la réglementation d'urbanisme à caractère discrétionnaire destinée aux membres du Conseil et du Comité consultatif d'urbanisme**

**CONSIDÉRANT** la révision du plan et des règlements d'urbanisme en cours avec la firme L'Atelier urbain;

**CONSIDÉRANT QU'**il est pertinent de former les membres du Conseil et du Comité consultatif d'urbanisme sur les outils discrétionnaires en urbanisme;

**CONSIDÉRANT** l'offre de formation reçue de ladite firme;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par monsieur Jean-François David  
Et résolu**

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon retient l'offre de services de L'Atelier urbain pour une formation destinée aux membres du Conseil et du Comité consultatif d'urbanisme en lien avec la réglementation d'urbanisme à caractère discrétionnaire pour une somme de 1 100 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE**

##### **9.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du CDDÉ du 7 octobre 2019**

Monsieur Jean-François David mentionne que le compte rendu du CDDÉ du 7 octobre sera déposé aux membres du conseil à la séance ordinaire du 6 décembre pour consultation.

#### **10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**

##### **10.1 Lac-Simon célèbre Noël**

**335-11-2019**

**Activité « Lac-Simon célèbre Noël »**

**CONSIDÉRANT QUE** l'activité de Noël de l'année passée fut un succès et que le Conseil aimerait renouveler cette même activité en décembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** cette activité engendre des dépenses;

**EN CONSÉQUENCE,**



No de résolution  
ou annotation

**Il est proposé par Madame Anik Bois  
Et résolu**

**QUE** le Conseil accorde une dépense d'environ 2 000 \$ pour l'activité Lac-Simon célèbre Noël, le samedi 21 décembre 2019;

**QUE** cette dépense s'applique au poste budgétaire 02-11000-493;

**ET QUE** la programmation des activités de la journée sera affichée sur le site internet de la municipalité et de la publicité sera préparée et circulera sur le territoire.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**10.2 Location de la roulotte pour le patin**

**336-11-2019  
Location de la roulotte pour le patin**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire offrir aux citoyens la location d'une roulotte pour permettre à ceux et celles qui pratiquent le patinage sur glace d'avoir un emplacement pour chausser et enlever leurs patins;

**Il est proposé par Madame Anik Bois  
Et résolu**

**QUE** le Conseil accepte l'offre de « Location d'équipement Battlefield QM », pour une location d'une roulotte de 8' x 16', pour une période de 4 mois, au coût d'environ 2 000 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

**11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour**

**12. DIVERS**

**12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour**

**13. PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Jean-Paul Descoeurs, maire, donne la parole aux personnes qui souhaitent s'exprimer.

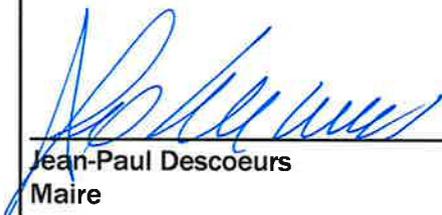
**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**337-11-2019  
Levée de la séance**

**Il est proposé par Madame Odette Hébert  
Et résolu**

**QUE** la séance soit et est levée à 21 heures.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

  
Jean-Paul Descoeurs  
Maire

  
Lisane Fuoco  
Directrice générale adjointe et sec-très. adj.



**No de résolution  
ou annotation**